

POUR APPROBATION

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU CAES DU CNRS

Compte Rendu

Lieu : CNRS – Délégation Paris Michel Ange – Campus Gérard Mégie – Salle de l’Auditorium
3 rue Michel Ange – 75016 PARIS

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE (matinée)

- I - Approbation du compte rendu de l'AG 2018.
 - *Vote sur le compte rendu de l'AG*
- II - Nomination de deux assesseurs
 - *Vote sur la nomination de deux assesseurs*
- III - Modification des Statuts de l'Association
 - *Vote sur la modification*
- IV - Rapport moral 2018
 - *Vote sur le rapport moral présenté par le Président du CAES (Ch. HERRMANN)*
- V - Rapport d'activité 2018
 - *Vote sur le rapport d'activité présenté par la Secrétaire Générale du CAES (M. SANSONETTI)*
- VI - Rapport financier 2018
- VII - Rapport du commissaire aux comptes
 - *Lecture du rapport du commissaire aux comptes*
- VIII - Rapport des contrôleurs aux comptes
 - *Lecture du rapport des contrôleurs aux comptes*
 - *Vote sur le rapport financier présenté par le Trésorier du CAES*
- IX - Présentation du Bilan 2018
 - *Vote sur le bilan 2018*
- X - Quitus au Trésorier
 - *Vote sur le quitus au Trésorier du CAES*
- XI - Affectation du résultat 2018
 - *Vote sur l'affectation du résultat*
- XII - Election des contrôleurs aux comptes
 - *Vote sur l'élection de deux contrôleurs aux comptes pour l'année 2019*

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE des STRUCTURES LOCALES (après-midi)
(pour mémoire, hors compte-rendu)

- I - Débat avec les représentants des structures locales du CAES.
- II - Examen et réponse aux questions posées par les Sections locales ou les SeRAS.

ASSEMBLEE DU 19 JUIN 2019

Présents

ADO Adèle	Responsable du service Administration
ALBRECHT Michèle	Clas Cronenbourg
BARBIER Cécile	Clas d'Annecy
BARROIS Hervé	Région
BLAIZOT Maria	Clas de Ganil
BOURGAULT Patrice	Région Normandie
CATALANO Elodie	Secrétaire au service Administration du CAES
CHACON Elodie	Clas de Villejuif Groupe de Laboratoires
CHARENTREUIL Sylviane	Secrétaire Générale du CAES
CHESNEL Franck	Clas de Rennes
CHOUKROUN Jean-Luc	CNRS Paris 16 ^{ème}
CLEMENCON Aurélien	Clas de Bellevue
COCHET Carine	Responsable service Prestations aux Agents
DAGONEAU Nathalie	CNRS Université Paris Descartes
DAVID Christophe	Clas C2N
DE MARCO Cécile	Secrétaire au service Administration du CAES
DE PARIS Christiane	Région Côte d'Azur
DUPONT Solange	Retraitée
DURAND Etienne	Région Aquitaine Poitou Charentes
ESHAGHI Hamid Reza	Service Comptabilité du CAES
ESMIEU Stéphanie	Service Comptabilité du CAES
ESCALA Gilles	CAESUG de Grenoble
FAIVRE-AUBRY Christiane	Membre de la Commission des votes
FEVRIER Carole	Clas Centre-Ville Strasbourg
GAOUA Nora	Service Comptabilité du CAES
GUILLORY Nathalie	Région Languedoc Roussillon
HADJ RABAH Farid	Clas d'Auteuil
HANGOUËT Marie	Clas de Villeurbanne
HERRMANN Christophe	Président du CAES
HERMIER Brigitte	Retraitée
HIVERT Bruno	Contrôleur au comptes 2018 - SeRAS Omnisports Provence et Corse
IMHOFF Christian	Responsable financier du CAES
JOSEPH Jérôme	Clas d'Orléans
KACZMAREK Gilles	Clas de l'OHP
KIEFFER Jean-François	Membre de la Commission des votes
KREMER Georges	Vice-Président en charge du personnel du CAES
LAGORIO Nadège	Clas de Caen
LAPLACE Sandrine	Secrétaire Générale adjointe du CAES
LECOMTE Patrice	Membre du Bureau National
LE PENVEN Lydie	Clas de Toulouse
LIM Monique	Service Comptabilité du CAES
MAGNIERE Esther	Clas de Nanterre
MAKANGA Evelyne	Service Comptabilité du CAES
MALACEA Raluca	Région Centre-Est
MALEYRAN Patricia	Clas de Villefranche-sur-Mer
MANDEIX Laurent	Responsable du service communication du CAES
MARCHAND Alain	Clas de Bordeaux
MASNADA Nadège	CAESUG de Grenoble
MELUL Lidia	CNRS Paris 6 ^{ème}
MENIER Chantal	Membre de la Commission des votes
MOULARD Letizia	Adjointe à la Responsable du service Administration du CAES
MERMILLOD Clémence	Cyber journaliste Communication du CAES

NGUON Marguerite NIANG Mathilde	Service Comptabilité du CAES Membre de la Commission des votes
PAYRÉ Sylvie PERLOT Philippe PORCU Estelle	Clas de Perpignan Clas de Nantes Directrice du Centre Villa Clythia, à Fréjus
RAVEAU Suzanne REYES Teresa ROGER Nora ROUSSEL Clothilde SALMERON Christophe SEGONDS Dominique SELMANE Sahbi	Clas de Dijon Responsable du service GRH du CAES Clas de Jussieu Clas de Nancy Clas de Banyuls Responsable du service comptabilité du CAES Membre du Bureau National
TIEN Sandrine TONIOLO-SALENT Yolande	Service Comptabilité du CAES Clas de Valbonne
VIDAL Jean-Philippe VINCENT Aurélie	Service Informatique du CAES Service Comptabilité du CAES du CNRS
WENDLING Olivier	Région Sologne-Limousin
YANG Cho	Responsable du service Informatique du CAES
ZIMMER Caroline	Trésorière Nationale du CAES

Invités

DE NUCE Jacques PORTEVIN Jade QUILGARS-KACER Corinne	Commissaire aux comptes GMBA Commissaire aux comptes GMBA Responsable du service développement social du CNRS
--	---

ASSEMBLEE DU 19 JUIN 2019

Assemblée Générale Statutaire du CAES du CNRS

Ouverture à 9h00

La séance est présidée par Christophe HERRMANN, Président du CAES du CNRS et Georges KREMER, Vice-Président du CAES du CNRS.

Christophe HERRMANN rappelle les modalités de vote à l'Assemblée Générale 2019 :

Rappel des modalités de vote à l'Assemblée générale 2019 :

Les modalités de vote des résolutions de l'Assemblée générale sont précisées dans l'annexe au Règlement intérieur des structures nationales du CAES du CNRS.

Conformément à l'article 20 des Statuts du CAES du CNRS, les membres sociétaires participants sont appelés à voter, à l'aide du bulletin de vote, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier de l'année n-1 soit lors de l'Assemblée générale soit par un vote à distance.

Toutes les autres résolutions présentées par le CAES pourront être votées par les présents à Assemblée Générale. Aucun pouvoir ni aucune procuration ne seront admis.

La commission des votes, réunie les 06 juin 2019 au siège du CAES à Vincennes et 19 juin 2019 au Campus Gérard Mégie 75016 PARIS, a procédé au dépouillement des bulletins de vote reçus. Il a été comptabilisé **4 828** bulletins de vote dont **33** ont été invalidés et **31** blancs. Le nombre de bulletins valablement exprimés est donc de **4 764**.

Nombre de participants présents votant à l'Assemblée générale : **60**

*Le quorum n'étant pas atteint (1/3 au moins des membres de l'Association est présent ou a voté à distance, soit $34703 * 1/3 = 11567$), une nouvelle Assemblée Générale est déclarée ouverte 30 minutes plus tard conformément à l'article 22 des Statuts du CAES.*

Nombre de participants à l'Assemblée Générale :	62	(annexe 1) présents dont 60 votants
Votants pour les rapports moral, d'activité et financiers	4828	votants à distance (annexe 2) dont 4764 exprimés
	08	présents votants en séance sur <u>les 3 rapports</u>

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG 2018

CH. HERRMANN ouvre l'Assemblée Générale statutaire.

CH. HERRMANN présente l'ensemble des services du CAES du CNRS aux membres de l'Assemblée générale.

Commission des votes

Christophe HERRMANN fait état des résultats de ce jour y compris celui du 06 Juin 2019 et **précise que seuls les 60 participants votent ce jour.**

CH. HERRMANN : Avant d'évoquer le point relatif au compte-rendu de l'AG 2018, avez-vous des remarques à émettre sur l'ordre du jour qui vous a été communiqué ?

Aucune remarque ou question de l'Assemblée.

L'Ordre du jour de l'AG est disponible sur le site web :

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/CR/AG/2019/odj-ag-2019-pma-1>

CH. HERRMANN : Le compte-rendu de l'AG 2018 vous a été communiqué. Avez-vous des remarques ou des interventions ?

Aucune remarque ou question de l'Assemblée.

(Projet de Compte-rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 19 juin 2019 « pour approbation par les membres de l'AG »)

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 26/06/2018 **est soumis au vote** :

Pour : 60
Contre : 00
Abstentions : 00

Le compte-rendu de l'AG du 26/06/2018 est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de l'AG du 26 juin 2018 à Oléron est disponible sur le site web :

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/CR/AG/2019/cr-de-lag-du-26-juin-2018>

II – NOMINATION DE DEUX ASSESSEURS

CH. HERRMANN : Je vous propose de nommer les deux Assesseeurs de l'Assemblée Générale.

G. KREMER : Comme à l'accoutumé, ils auront en charge de veiller au bon déroulement de cette assemblée.

Les candidats sont :

- 1) *Carole FEVRIER (Région Alsace)*
- 2) *Patrice BOURGAULT (Région Normandie)*

Carole FEVRIER (Région Alsace) et Patrice BOURGAULT (Région Normandie) sont nommés Assesseeurs pour l'Assemblée Générale 2019 à l'unanimité.

Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

III – MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

CH. HERRMANN évoque les modifications relatives aux statuts du CAES du CNRS (CEE n'y figure plus) et demande s'il y a des remarques ou questions ?

La modification des statuts est accessible à tous sur le site web :

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/Statuts-RI/statuts/statuts-ri-du-caes/statuts-du-caes-du-cnrs/view>

Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

La modification des statuts **est adoptée** par l'Assemblée Générale.

IV – RAPPORT MORAL 2018

Le rapport moral 2018 est présenté par Christophe HERRMANN du CAES du CNRS au moyen d'un diaporama.

Le rapport moral 2018 est en ligne sur le site web du CAES :

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/rapport-moral-dactivite-et-financier/rapports-moraux-activite-financiers-de-lassociation/rapport-moral>

CH. HERRMANN : Avez-vous des remarques sur le rapport moral 2018 ?

C. FEVRIER : Je tiens à spécifier que le rapport moral est bien rédigé. Lorsque les éléments sont bons, il faut également le dire.

CH. HERRMANN : Nous allons donc procéder au vote en Assemblée de ceux qui n'ont pas voté pour l'instant et qui désirent le faire maintenant (**uniquement pour les 08 bulletins verts**) :

(Projet de Compte-rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 19 juin 2019 « pour approbation par les membres de l'AG »)

Vote du rapport moral 2018 :

Pour : 08
Contre : 00
Abstentions : 00

Le rapport moral 2018 **est adopté à l'unanimité** par l'Assemblée Générale.

V – RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Le rapport d'activités 2018 est présenté par Christophe HERRMANN, Président du CAES du CNRS au moyen d'un diaporama.

Le rapport d'activités 2018 est en ligne sur le site web du CAES :

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/CR/AG/2019/rapport-dactivite-2018>

CH. HERRMANN : Avez-vous des remarques sur le rapport d'activités 2018 ?

Y. TONIOLO-SALENT : Je tiens juste à dire merci pour tout le travail fourni sur le Web ainsi que les vidéos. C'est une bonne initiative.

CH. HERRMANN : Nous procédons au vote en Assemblée de ceux qui n'ont pas voté pour l'instant et qui désirent le faire maintenant (*uniquement pour les 08 bulletins verts*) :

Vote du rapport d'activités 2018 :

Pour : 08
Contre : 00
Abstentions : 00

Le rapport d'activités 2018 **est adopté à l'unanimité** par l'Assemblée Générale.

VI – RAPPORT FINANCIER 2018

Le rapport financier 2018 est établi par Patrick GUEDJ, en sa qualité de Trésorier du CAES en 2018. Les chiffres ont été vérifiés et sont définitifs.

Le rapport financier 2018 est en ligne sur le site web du CAES:

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/CR/AG/2019/rapport-financier-2018>

CH. HERRMANN : Avez-vous des questions sur le rapport financier 2018 ?

CH. HERRMANN : Nous allons donc procéder au vote du rapport financier 2018 (*uniquement pour les 08 bulletins verts*) :

Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

Le rapport financier 2018 **est adopté à l'unanimité** par l'Assemblée Générale.

CH. HERRMANN : Je propose que nous évoquions tout d'abord la présentation du bilan 2018 par Monique LIM, Adjointe à la Responsable du service Comptabilité du siège du CAES du CNRS avant l'intervention des commissaires aux comptes.

IX – PRESENTATION DU BILAN 2018

Monique LIM présente les états financiers au 31 décembre 2018, au moyen d'un diaporama. Elle indique qu'il faut noter une diminution des produits d'exploitation 2018 avec un montant de 14 615 K€ contre 14 729 K€ en 2017.

(Projet de Compte-rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 19 juin 2019 « pour approbation par les membres de l'AG »)

Cette diminution est due principalement à une baisse du chiffre d'affaire familles + colloques dans les centres de vacances soit une baisse de 623K€ entre 2017 et 2018. Les subventions et les autres produits sont en hausse en 2018 ; une diminution au siège avec un montant de 98 K€ puis d'un montant de 58 K€ pour les régions. Cependant, le centre Paul Langevin à Aussois maintient ses recettes malgré la mise en œuvre des travaux (1 568K€ d'immobilisation en cours). Il faut spécifier que le CNRS a contribué à hauteur de 150K€ pour ces travaux en 2018. Il faut noter également une baisse de l'achat de prestations de services de 188K€ Les publications et les dotations sont en diminution.

Pour conclure, nous pouvons noter un résultat à l'équilibre pour le CAES du CNRS. La différence entre les résultats positifs et négatifs du patrimoine représente le fond associatif du CAES soit 5 586 K€ au 31/12/2018 contre 5 339K€ en 2017. L'année 2018 est excédentaire avec un montant de 247 K€

Monique LIM remercie l'ensemble des acteurs de ce bilan, à savoir le personnel du CAES et du CNRS, les secrétaires de région, de CLAS et de SERAS, dont le travail permet la remontée des informations jusqu'au service Comptabilité du siège. Elle remercie particulièrement les membres de son équipe.

Christophe HERRMANN remercie également tous les personnels et élus du CAES dans la mise en œuvre de ce bilan (siège et dans les centres).

CH. HERRMANN propose de voter le bilan 2018 du CAES du CNRS.

Vote du bilan 2018 :

Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

Le bilan 2018 est **approuvé** par l'Assemblée Générale.

Le diaporama relatif au bilan est également en ligne sur l'IntraCaes :

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/CR/AG/2019/bilan-comptable-2018>

VII – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CH. HERRMANN propose de laisser la parole aux commissaires aux comptes invités ce jour à savoir M. Jacques DE NUCE et Madame Jade PORTEVIN.

Les Commissaires aux comptes ont vérifié les comptes du CAES de l'année 2018. M. DE NUCE rappelle que leur mission est de donner leur opinion sur les comptes et de s'assurer qu'il n'y a pas d'anomalies significatives. Ils modifient l'approche chaque année dans la mesure où ils n'ont pas les moyens de tout contrôler. L'examen des comptes peut conduire à une certification sans réserve, une certification avec réserve, une certification avec observation. Maintenant, de nouvelles normes offrent aux commissaires aux comptes la possibilité de ne pas certifier les comptes. L'option extrême serait de refuser la certification, et cela n'est point le cas actuellement. Tout s'est bien déroulé cette année pour le CAES. Les commissaires aux comptes ont pu rencontrer les différentes personnes, soulever les différents points à évoquer et travailler en toute transparence avec la Direction, le service financier avec la bonne volonté de tous les participants dans cette mise en œuvre.

Les comptes ont été certifiés sans réserve.

Ci-dessous la note récapitulative de la Commissaire aux comptes Madame Jade PORTEVIN sur les objectifs de leur mission au sein de notre établissement, concernant l'année 2018 :

« Rappel du cadre légal de notre intervention et des objectifs de notre mission de commissaire aux comptes » :

- *Prise de connaissance des faits marquants de l'exercice écoulé, entretiens avec la direction de l'Association et les responsables administratifs, comptables et financiers,*
- *Analyse de la « vie » de l'association : revue du financement de l'activité, des projets en cours et suivi de la trésorerie afin de s'assurer de la continuité de l'exploitation,*

(Projet de Compte-rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 19 juin 2019 « pour approbation par les membres de l'AG »)

- *Planification de la mission et orientation préalable des contrôles en collaboration avec la direction et les responsables comptables lors d'une réunion qui se tient généralement sur le dernier trimestre civil de l'exercice contrôlé,*
- *Mise en place de procédures de contrôles permettant de nous assurer que les comptes de l'association ne comportent pas d'anomalies significatives,*
- *Vérifications par sondages sur pièces, par tests de cohérences ou par rapprochements avec des documents tiers que les informations et montants figurant en comptabilité sont corrects,*
- *Appréciation des méthodes comptables retenues et collecte suffisante d'éléments permettant d'émettre une opinion sur les comptes,*

Certification des comptes de l'exercice écoulé :

- *Respect des règles et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes annuels,*
- *Régularité, sincérité et image fidèle du résultat de l'Association, ainsi que de sa situation financière et de son patrimoine,*
- *Contrôle de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations communiquées aux membres de l'Association (rapport moral et financier notamment),*

Focus sur les résultats 2018:

- *Légère baisse du résultat bénéficiaire de l'Association (129 K€ en 2018 contre 282 K€ en 2016) malgré une hausse du CA global de 11 % (7 923 K€ contre 7 125 K€) avec notamment une forte progression de l'activité colloques (+ 47% par rapport à 2016)*
- *Cette baisse est à nuancer du fait :*
 - *de la comptabilisation d'une provision exceptionnelle de 370 K€ (majoritairement liée au désamiantage)*
 - *à la faiblesse du profit exceptionnel en 2017*
 - *à l'importance de la charge d'impôts en 2017 compte tenu de la forte hausse de l'activité colloques.*
- *Situation financière de l'Association satisfaisante à la clôture de l'exercice 2017*
- *Mais nécessité de suivre de près la trésorerie sur l'année 2019 avec la fermeture du centre d'Aussois pendant l'été*

Présentation succincte des contrôles opérés et des conditions d'intervention sur l'exercice écoulé :

- *Grande disponibilité de nos interlocuteurs (direction, responsables et services administratifs, comptables et financiers),*
- *Mise à disposition par les services comptables de dossiers de travail complets et de bonne qualité,*
- *Certification globale des comptes de l'Association mais contrôles des comptes de l'Association par sous-entités (centres de vacances, régions, siège),*
- *Audit des comptes réalisé sur place lors de déplacements à Aussois, Fréjus et Strasbourg (Région Est),*
- *Contrôles des procédures comptables et opérationnelles (tests sur dossiers et tests sur achats),*

- *Utilisation systématique de procédures mixtes pour la sélection des pièces ou dossiers contrôlés (50 % ciblés sur les plus forts soldes ou les plus fortes bonifications allouées ; et 50 % aléatoires par tirages informatiques),*
- *Correcte application des méthodes comptables pour l'établissement des comptes de l'Association,*
- *Les dossiers audités étaient généralement complets et bien renseignés,*
- *Absence de difficultés rencontrées pendant le déroulement de notre mission et dialogues constructifs avec nos interlocuteurs,*
- *Délivrance d'attestations sur les secteurs à convention,*
- *Certification des comptes sans réserve.*

J. PORTEVIN : Je tiens à remercier toute l'équipe professionnelle et les élus pour leur collaboration, et disponibilité.

CH. HERRMANN : Avez-vous des remarques sur le bilan et par la suite la certification des comptes 2018 ?

C. FEVRIER : Avez-vous sondé les agents en fonction d'un montant ou d'une autre manière ?

J. PORTEVIN : Le sondage est fait de façon aléatoire. Nous n'avons aucune information sur les agents

CH. HERRMANN : Avez-vous d'autres questions ?

Aucune intervention de l'Assemblée.

VIII – RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

CH. HERRMANN rappelle que les contrôleurs aux comptes élus pour l'année de l'exercice 2018 sont :

- ✓ *1^{er} candidat titulaire : Bruno HIVERT (SERAS Omnisport de Provence)*
- ✓ *2^e candidat titulaire : Sandra ORY (Clas d'Orléans)*
- ✓ *1^{ère} candidate suppléante : Maria BLAIZOT (Clas GANIL)*
- ✓ *2^e candidat suppléant: Franck GUIMONET (SERAS Ski)*

Le rapport est lu par Bruno HIVERT qui indique s'être rendu au siège du CAES avec Sandra ORY fin mai 2019. Il indique qu'ils ont été reçus par le trésorier du CAES national et Monique LIM, Adjointe à la Responsable du service comptabilité du CAES du CNRS. Le contrôle s'est effectué pour les Centres de Loisirs Propres du CAES (Marseille Bordeaux Strasbourg et Orléans) et le centre de Vacances d'Oléron. Il précise que ce fut une visite qui s'est très bien déroulée, intéressante et instructive.

Il faut souligner l'importance des colloques organisés dans nos centres de vacances, pour que l'équilibre financier soit atteint et que le CAES du CNRS soit pérenne.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes du CAES du CNRS pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Cette mission a été effectuée le lundi 27 mai 2019 dans les locaux du siège du CAES du CNRS situé à Vincennes.

Madame LIM (Responsable Adjointe du Service Comptabilité) nous a présenté le fonctionnement du service comptabilité du CAES du CNRS sous forme d'une présentation PowerPoint. Le service regroupe 10 personnes qui se répartissent la gestion de (Projet de Compte-rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 19 juin 2019 « pour approbation par les membres de l'AG »)

11 dossiers comptables (4 dossiers secteurs régions, 5 secteurs centres de vacances, 1 secteur centre de loisirs et le secteur siège). Cette présentation nous a permis d'apprécier la complexité maîtrisée de la comptabilité soulignant ainsi le professionnalisme de tous les acteurs du service comptabilité. Il a été souligné l'importance du travail des secrétaires de régions en période de bilan financier lorsque la pression est forte sur le service comptabilité. La complexité du travail de synthèse des activités sur l'ensemble des secteurs est soumise à l'envoi de tous les documents dans une période très restreinte due au rétro planning des validations officielles.

Monsieur HERRMANN, nous a ensuite entretenu sur la tenue des colloques et des centres de vacances, notamment des travaux de rénovation du centre Paul Langevin à Aussois et des difficultés informatiques : les « bug » des logiciels de gestion (gestion propre et Ganaël 2).

Puis nous avons demandé à contrôler les comptes du secteur Sud. Tous les documents comptables nécessaires ont été mis à notre disposition (3 énormes classeurs et classeur bilan). Madame LIM nous a donné toutes les explications nécessaires au fur et à mesure de notre contrôle pour mieux comprendre chaque ligne de compte et rapprocher les différentes pièces comptables. Nous avons pu ainsi constater la bonne tenue des différentes pièces comptables et leurs conformités. Le bilan comptable fait apparaître un résultat positif de 247K€ grâce à une gestion rigoureuse (dont 150K€ provenant du CNRS pour les travaux d'Aussois et 40K€ de Fréjus).

Nous proposons donc à l'assemblée générale du CAES du CNRS d'approuver le rapport financier de l'exercice 2018 en l'état.

Fait à Paris le 27 mai 2019

(Retranscription du Rapport des contrôleurs aux comptes (Exercice 2018 – Assemblée Générale 2019 du CAES du CNRS d'après l'original papier disponible dans le Dossier du service Administration et sur le site web du CAES du CNRS).

Y. TONIOLO-SALLENT : J'ai remarqué une récupération de 40 000€ d'où vient-elle ?

CH. HERRMANN : Il s'agit d'un contentieux qui concerne le centre de Fréjus.

Vote du rapport des contrôleurs aux comptes :

Pour	:	60
Contre	:	00
Abstention	:	00

Le rapport **est approuvé à l'unanimité** par l'Assemblée Générale.

Vous trouverez ci-dessous le lien concernant le rapport des contrôleurs aux comptes pour l'année 2018 sur l'IntraCAES :

<https://intranet.caes.cnrs.fr/officiel/CR/AG/2019/rapport-des-contrôleurs-aux-comptes-elus-ag-2018>

X – QUITUS AU TRESORIER

CH. HERRMANN : Je propose de voter sur le quitus au Trésorier.

Le quitus est donné au Trésorier par :

Pour :	60
Contre :	00
Abstention :	00

Le quitus **est approuvé** par l'Assemblée Générale.

XI – AFFECTATION DU RESULTAT FINANCIER 2018

L'Assemblée Générale doit affecter le résultat de l'année 2018.

CH. HERRMANN propose de voter l'affectation du résultat au fond de roulement qui est de **247K €**:

(Projet de Compte-rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 19 juin 2019 « pour approbation par les membres de l'AG »)

Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

L'affectation du résultat financier au fond de roulement **est approuvée** par l'Assemblée Générale.

XII – ELECTION DES CONTROLEURS AUX COMPTES

CH. HERRMANN rappelle que la Loi 1901 prévoit que deux Contrôleurs aux comptes doivent justifier devant l'Assemblée Générale que les comptes sont bien sincères, en plus du Commissaire aux comptes. La vision du Commissaire aux comptes est très professionnelle alors que celle des Contrôleurs aux comptes est plutôt pragmatique. L'intérêt de cette mission est de comprendre le fonctionnement du CAES et de poser toutes les questions sur les activités à la cheffe comptable et aux professionnels.

Il est important de préciser que cela ne demande pas de connaissance particulière et permet d'avoir une bonne connaissance et une vision globale du CAES.

CH. HERRMANN : Je rappelle que les Contrôleurs aux comptes ne sont pas seulement invités une journée, mais ils peuvent aussi venir à tout moment, pour consulter tout dossier et à quelque endroit que ce soit. Y a-t-il des volontaires pour l'année 2019 ? Conformément aux textes en vigueur, 2 Contrôleurs aux comptes doivent être élus. Il est accepté l'élection de deux candidats suppléants.

Les candidatures sont soumises au vote de l'assemblée :

- ✓ 1^{er} candidat titulaire : **Jérôme JOSEPH** (Clas d'Orléans)
- ✓ 2^{ème} candidat titulaire : **Philippe PERLOT** (Clas de Nantes)
- ✓ 1^{ère} candidate suppléante : **Cécile BARBIER** (Clas d'Annecy)
- ✓ 2^{ème} candidat suppléant: **Alain MARCHAND** (Clas de Bordeaux)

Sont élus Contrôleurs aux comptes pour l'année 2019 à l'**unanimité** des présents.

Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

**À la demande du Président et grâce au temps disponible en fin d'Assemblée générale, des questions diverses ont pu être abordées et traitées avec l'ensemble des participants.
(cf document en annexe).**

Christophe HERRMANN remercie tous les participants de l'Assemblée Générale.

Levée de séance

Christophe HERRMANN,
Président du CAES du CNRS

Sylviane CHAINTREUIL,
Secrétaire générale du CAES du
CNRS